

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un étudiant meurt fauché sur la Voie-Express

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN étudiant, identifié comme Alphonse Ralphe Ndong Obame, âgé de 37 ans, a été tué par un camion, avant-hier, dans la matinée, alors qu'il traversait la chaussée sur la voie Express, au niveau de la Fopi. Le choc se serait produit au moment où le jeune homme traversait la voie. Selon toute vraisemblance, le conducteur du poids lourd, qui roulait à une vitesse démentielle, ne l'aurait pas vu. De son côté, le piéton s'est, lui aussi, rendu trop tard du danger. Du coup, ce qui pouvait arriver en pareille

circonstance est donc arrivé: le camion fou a violemment percuté l'étudiant, avant de l'écraser. Les sapeurs pompiers et les agents de police sont rapidement intervenus en procédant à l'enlèvement du corps et au nettoyage de la chaussée. La dépouille a été transportée dans une maison des pompes funèbres. Le chauffeur du camion a, quant à lui, été interpellé, puis placé en garde à vue pour les nécessités d'enquête.

Alphonse Ralphe Ndong Obame était étudiant inscrit en Master 2 au programme Recherche de géosciences politiques du monde contemporain, au département de Géographie de l'Université Omar Bongo (UOB).



Alphonse Ralphe Ndong Obame, le disparu.

Oyem: une dame en prison pour trafic de stupéfiants

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

UNE Gabonaise de 29 ans, Annie Patou Boukar, vient d'être écrouée à la prison centrale d'Oyem pour trafic de stupéfiants. D'après des sources policières, la mise en cause aurait été prise en flagrant délit de commercialisation des comprimés Tramadol, produit classé comme stupéfiant et plus connu sous l'appellation de Kobolo. Les mêmes sources précisent que dame Patou Boukar, sans emploi et domiciliée au quartier Akouakam, dans le premier arrondissement d'Oyem, est une récidiviste. En effet, elle avait déjà été interpellée, il y a quelques mois, par l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) pour les faits de même nature. Mais on ne sait par quel miracle elle se retrouvait en liberté. S'étant donc tirée d'affaires la première fois, la dealeuse présumée aurait renoué avec son business. Elle était cependant loin de se douter que les limiers de l'Oclad la filaient, attendant le moment propice pour mettre la main sur elle. Et samedi dernier, vers 15 h 30, le

véhicule dans lequel la concernée a pris place - elle était de retour du marché Mondial, au Cameroun -, est stoppé au check-point d'Akok-Barrage, à l'entrée d'Oyem, pour un contrôle de routine. À la surprise générale, Annie sort précipitamment de la voiture, puis prend le chemin de la brousse. Au terme d'une brève course-poursuite, elle sera vite rattrapée. Lors de la fouille des bagages de la suspecte, les policiers découvrent 150 comprimés de Tramadol soigneusement dissimulés dans un sac. Prise en flagrant délit de possession de substances nocives classées comme stupéfiants, Annie Patou Boukar est neutralisée, puis conduite dans les locaux de l'Oclad à Oyem, où elle est placée en garde à vue pour les nécessités d'enquête. Pendant l'interrogatoire, elle a reconnu les faits mis à sa charge. Elle avouera même être incapable de renoncer au trafic de stupéfiants, dans la mesure où, selon elle, cette activité l'aide à subvenir à ses besoins. La délinquante présumée séjourne désormais à la maison d'arrêt du Peloton, en attendant son jugement.

Des délinquants mis aux arrêts par la gendarmerie

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LA brigade nord de gendarmerie nationale a mis la main, mardi dernier, sur huit jeunes compatriotes dont l'âge varie entre 15 et 28 ans, tous résidant dans la zone de Kalikak-Camp-de-Boy. Ces présumés délinquants avaient, semble-t-il, choisi le lycée national Léon-Mba comme cible pour commettre des actes répréhensibles. Le proviseur de cet établissement s'est plaint à ce sujet: "trop d'actes de vandalisme sont enregistrés ici constamment". Evoquant notamment des cas de braquages sur les apprenants et leurs enseignants, ainsi que des vols. L'acte de trop a été commis en début de semaine, quand les mis en cause ont détruit une grille de sécurité et des ampoules, non sans menacer de mort un vigile qui tentait de les expulser de l'emprise scolaire. A la suite de quoi le chef d'établissement a déposé, dans la matinée du



Les huit délinquants présumés interpellés par la brigade nord de la gendarmerie.

mardi 12 novembre dernier, une plainte contre X auprès de la brigade nord de gendarmerie. D'où une descente des agents sur les lieux, en fin d'après-midi du même jour, qui a abouti à l'interpellation de sept individus. Apparaissant comme un indic, le

huitième s'est fait prendre dans les locaux de ces services de la gendarmerie, où il était venu plaider pour ses éléments. Lundi prochain, tous seront déférés devant le parquet de la République pour être fixés sur leur sort.